

Bilan simplifié de la section BAS RHIN pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	9382	9382
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	17758	16249
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-4126	1509
					Total(1)	23015	27140
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	23016		23016	27142	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	23016	0	23016	27142	total(1+2+3+4+5)	23015	27140

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	39333	33919	Produits d'exploitation(1)	34765	35299
achats	655	862	Cotisations	28443	29571
autres charges externes	99	93	Subventions	1200	1916
autres services extérieurs	20482	14479	Autres produits	4749	3812
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	373	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	18096	18485			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	442	129
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	39333	33919	total(1+2+3+4)	35207	35428
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-4126	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Section 6700

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le [31/12/2023](#) dont le total est de [23 016](#) euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice/déficit de [4 126](#) euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

[Néant](#)

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un exemple de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu le 11 mai 2023, le Congrès Départemental FO.

Le coût de ce congrès s'est élevé à un montant net de **3 085 €**

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

[Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.](#)

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

[Néant](#)

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

[Néant](#)

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 2 salariés dont :
 - 1 Cadre : Trésorier Départemental ;
 - 1 Cadre Supérieur : Secrétaire Départemental.

Bilan des ressources de la section BAS RHIN pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	28 443,06 €
Reversement de cotisations.....	13 044,28 €
Subventions reçues.....	1 200,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	4 749,20 €
Produits financiers perçus.....	442,16 €
Total des ressources.....	21 790,14 €